

« Par saint Henri mon patron et celui de notre cher sire ! il fait bon de revoir la bonne compagnie après avoir fréquenté si longuement la mauvaise !

—Eh bien ! comte, répondit Catherine, j'avoue que je me sens fort heureuse d'être tirée des griffes de votre La Chesnaye ; mais cependant cet homme n'est pas aussi affreux que je le pensais, et cela me cause même une impression pénible de savoir que tout à l'heure nous allons le voir pendre.

—Bravo fit Bernac en riant aux éclats. Vous ne seriez pas femme, baronne, si vous ne raisonnez pas ainsi. Tout bandit est forcément un héros et, par conséquent, trouve grâce auprès de votre sexe.

Heureusement qu'il n'en est pas ainsi du nôtre, et que le sieur La Chesnaye, dûment jugé, convaincu et condamné, va payer enfin de sa vie ses crimes abominables.

Resteront l'un de ses lieutenants et quelques hommes de sa bande ; mais de ceux-là nous faisons notre affaire, n'est-ce pas, mon cher prévôt ? Et quant à moi, je jure de ne pas quitter la Normandie tant qu'il y aura vivant ou libre un seul de cette troupe maudite, et tant surtout que mademoiselle Diane ne sera pas remise entre les bras de son père !

M. d'Aumont s'inclina.

—Je vous remercie, monsieur le comte, dit le prévôt de Paris, et j'accepte vos bons offices dans cette douloureuse circonstance.

—Et moi, ajouta Van Helmont d'une voix mordante, je suis convaincu qu'avec l'aide de M. de Bernac, nous arriverons incontestablement à retrouver celle que nous cherchons.

—J'en suis également convaincu, cher maître, répondit le comte en soutenant sans sourciller le regard perçant du vieux savant.

V

LES PRISONNIERS DE LA CHESNAYE

—Ah ça ! fit tout à coup La Guiche en rompant le silence qu'il gardait obstinément depuis quelques instants, ah ça ! mon cher Bernac, pourquoi diable ! ce bandit de La Chesnaye s'est-il donc emparé de ta personne ? C'est là le seul point qui me paraît obscur dans toute ta merveilleuse aventure.

—Tu appelle cela de l'obscurité, toi ? fit le comte avec un enjouement attestant une parfaite inquiétude d'esprit.

—Mais dame !... il me semble...

—Il me semble à moi que c'est, au contraire, d'une clarté splendidement lumineuse. Le motif auquel a obéi La Chesnaye saute aux yeux ! il n'y a qu'à nous regarder tous deux, ce brigand et moi !

Ma parole d'honneur ! je ne sais pas comment la nature peut s'amuser à jouer un semblable tour à un homme de naissance. Mettre la même tête sur les épaules d'un gentilhomme et sur celles d'un bandit de la pire espèce, c'est manquer à toute la noblesse, et, ventre-saint-gris ! j'en suis, pour ma part, à tel point mari que je changerais à l'instant de visage si la chose m'était possible, et si le drôle qui ose me ressembler n'allait pas être, dans quelques minutes, envoyé à tous les diables !

—Quoi ! dit La Guiche, c'est à cause de la ressemblance merveilleuse qui existe effectivement entre vous que La Chesnaye a emprisonné dans son repaire.

—Bel et bien, mon très-cher. Le misérable ne s'est pas caché vis-à-vis de moi du motif qui l'a fait agir. Au reste, ce

motif, il l'a expliqué tout au long dans son jugement. N'y a-tu pas assisté ?

—Pas en entier, tu le sais bien.

—Ah c'est juste. Eh bien ! mais, il doit y avoir une copie de ce jugement. M. le lieutenant, n'avez-vous pas cet extrait avec vous ?

Le comte s'était adressé à l'un des deux officiers de la prévôté de Rouen, assis à quelque distance.

—Si fait, monsieur le comte, répondit le lieutenant de la prévôté en se levant vivement et en présentant au jeune seigneur un volumineux manuscrit qu'il avait tenu jusqu'alors sur ses genoux : le voici !

Bernac prit le cahier, le fouilleta languissamment, et s'arrêtant à un passage :

—Tiens ! fit-il en se tournant vers La Guiche ; écoutez : voici le passage de la déclaration de La Chesnaye concernant ton très-humble-serviteur.

Et le comte se mit à lire à haute voix :

« Quant à ce qui concerne le comte de Bernac, et la violation de liberté individuelle dont on m'accuse à l'égard de la personne du dit comte, je réponds que la nature est plus coupable que moi, qu'elle m'a poussé au crime et que je n'ai fait que profiter d'un acte accompli par elle-même.

« La première fois que je le vis, je fus frappé de l'étrange et miraculeuse ressemblance qui existait entre son visage et le mien. J'étais alors déguisé ; je portais mon costume ordinaire, et mes traits disparaissaient sous ma longue barbe et sous mes cheveux en désordre, le comte, lui, n'a pu faire la même remarque.

« Certain qu'il m'était désormais facile de me faire passer pour le comte dès que je le voudrais, et, au besoin, de tenter de le faire passer pour moi, je résolus de profiter immédiatement de cette chance d'impunité.

« Aujourd'hui que je suis las du métier que j'ai fait jusqu'à cette heure, aujourd'hui que je me suis livré moi-même, car je n'ai pas daigné me défendre, aujourd'hui que la mort est proche et que j'attends avec impatience le moment de l'éternel repos, peu m'importe que l'on connaisse mes secrets, peu m'importe de éluder la vérité. Je la dirai donc toute entière, sans qu'il soit besoin de me violenter.»

—Vous voyez, messieurs, dit le comte en interrompant sa lecture, que le drôle a encore trouvé moyen d'éviter la torture en avouant sans hésiter tous les crimes de sa vie passée.

—Mais, fit La Guiche, si je comprends bien l'intention de La Chesnaye de profiter de sa ressemblance avec toi, je ne comprends pas pourquoi il t'a enlevé de vive force.

—Ah ça ! très-cher, répondit le comte en riant, aurais-tu voulu qu'il prit ma place, mon nom et mes titres, moi présent.

—Quoi ! il voulait donc jouer ton personnage ?

—Sans aucun doute.

—Ah ! je comprends, alors...

—C'est heureux !

—Le fait est que la chose eût été possible.

—Parfaitement possible, grâce à l'insigne bêtise de dame Nature. Ventre-saint-gris ! je crois que La Chesnaye porterait les mêmes vêtements que moi, que j'hésiterais à me reconnaître ! Cette ressemblance est quelque chose de réellement fabuleux. Quant j'ai vu le bandit face à face, j'ai cru être en présence d'un miroir. N'est-ce pas, baronne ?

—Le fait est merveilleux ! répondit Catherine. Les juges